



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 12 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi douze février, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, 1^{ère} adjointe par intérim.

Date de la convocation : 05/02/2024

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 17 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Valérie DESQUESNE, Isabelle TALARD, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY, Edith ABDESLAM

Votants : 18 Annick DAGIEU donne pouvoir à Patricia ROSALIE

Absents excusés : 2 Annick DAGIEU, Florent PREVOST

Secrétaire de séance : Françoise HOSTALIER

Objet : Election du maire

Sous la présidence du doyen de l'assemblée Monsieur Yves LESIEUX ;
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17 ;
Vu le décès le 27 janvier 2024 de Monsieur Dominique Régeard, maire en fonction ;
Le doyen rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire.
Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Madame Magali SAINT : quatorze voix (14)
- Monsieur Yves LESIEUX : quatre voix (4)

MME Magali SAINT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

Pour extrait conforme
Le Maire,
M. SAINT

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240212-COM2024-02-1-6-DE
Date de télétransmission : 13/02/2024
Date de réception préfecture : 13/02/2024